

Faire des enfants, un devoir citoyen ?



Tanguy Barges
Artem Burnistov
Cyril Cougneau
Nathanaël Houitte de la Chesnais

Lea Mouawad
Quentin Ropers
Tanguy Torrilhon
Imen Wafra

Cette publication a été réalisée par des étudiants en troisième année du cycle ingénieur de Mines Paris PSL Research University. Il présente le travail réalisé dans le cours intitulé « Descriptions de controverse », qui a pour objectif d'introduire les étudiants à l'univers incertain de la recherche scientifique et technique et de les sensibiliser aux enjeux de la participation citoyenne.

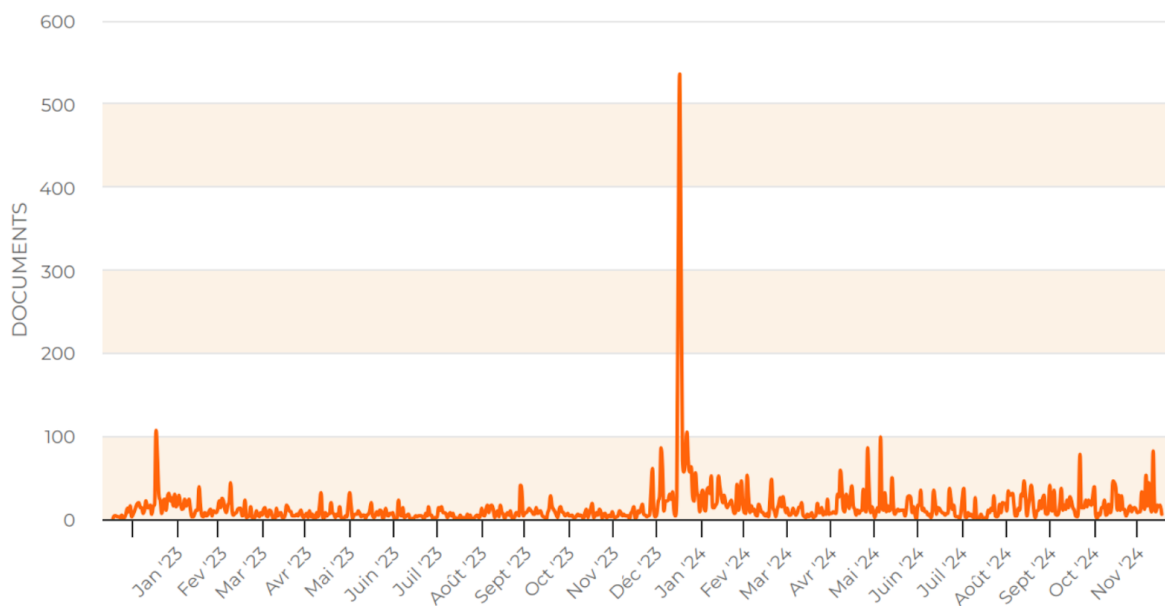
Mines Paris décline toute responsabilité pour les erreurs et les imprécisions que peut contenir cet article. Vos réactions et commentaires sont bienvenus. Pour signaler une erreur, réagir à un contenu ou demander une modification, merci d'écrire à la responsable de l'enseignement : madeleine.akrich@mines-paristech.fr.

■ Introduction

Selon le bilan démographique 2023 de l'INSEE, la France a enregistré une baisse significative de la natalité, avec environ 678 000 naissances sur l'année, soit une diminution de 6,6 % par rapport à 2022 (INSEE, 2024). Cette tendance s'inscrit dans une baisse continue depuis 2010, le nombre de naissances ayant diminué d'environ 20 %. L'indicateur conjoncturel de fécondité¹ atteint 1,68 enfant par femme en 2023, un chiffre nettement inférieur au seuil de renouvellement des générations fixé par l'INSEE à 2,1. C'est un record pour la France depuis la seconde guerre mondiale, le pays ayant été pendant des décennies une exception, bien au-dessus de la moyenne européenne.

Le rapport de l'INSEE sur la démographie française en 2023 est publié le 16 janvier 2024. Le jour même, le président Emmanuel Macron prend la parole dans une conférence de presse (Macron, 2024) et évoque la baisse significative de la natalité en France. Jugeant la situation grave, le président annonce la « mise en place d'un nouveau congé de naissance [...] Congé de naissance qui viendra remplacer l'actuel congé parental » et engage ainsi des mesures immédiates pour relancer la natalité. Ce nouveau congé serait mieux rémunéré et offrirait une situation plus confortable aux deux parents qui pourraient s'arrêter de travailler six mois, soit moins que ce que permet le congé parental aujourd'hui. Le président présente l'infertilité comme une cause majeure de la baisse de la natalité et annonce qu'un « grand plan de lutte contre ce fléau sera engagé, pour permettre, justement, ce réarmement démographique » (Macron, 2024).

La rapidité de la réaction du président ainsi que la connotation militaire de son discours soulignent l'importance capitale, presque vitale, pour l'État de relancer la natalité en France. Cependant, cette conférence de presse suscite de vives réactions : la natalité devient un sujet central du débat public.



Évolution de l'occurrence du terme "natalité" dans la presse française.

¹ D'après l'institut des études démographiques (INED), l'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge d'une année. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

Le graphique ci-dessus, donnant le nombre d'occurrences du terme natalité dans la presse française en 2023 et 2024, démontre bien le regain d'intérêt pour le sujet de la natalité suite au discours d'Emmanuel Macron. Outre le pic médiatique extrêmement marqué des jours suivants son intervention, on observe que le terme est plus présent en 2024 qu'en 2023. Les réactions aux annonces d'Emmanuel Macron proviennent de milieux très différents : ses paroles sont reprises et commentées dans les sphères politique, économique, féministe, et bien d'autres encore.

Les propos du président soulèvent une question fondamentale : les familles ont-elles un devoir de faire des enfants et l'État doit-il les y encourager ? Cette question s'inscrit dans des enjeux multiples et parfois conflictuels.

D'abord, l'origine de la baisse de la natalité n'est pas évidente. Si Emmanuel Macron focalise son attention sur l'infertilité, des démographes et économistes remettent en question l'influence réelle de la baisse de la fertilité des Français et des Françaises. D'autres causes sont suggérées, parmi lesquelles des préoccupations écologiques croissantes, les enfants pouvant être considérés comme une source supplémentaire de pollution. On note aussi un contexte économique défavorable pour des familles qui s'agrandissent ainsi que des mutations profondes de la société : les femmes travaillant plus, coupler une double journée en tant que professionnelle et mère deviendrait plus difficile. Ou encore, certaines associations relèvent l'évolution des valeurs de la société, moins orientées vers la famille. Ces causes touchent à la fois à des choix individuels : la volonté de faire des enfants, des transformations de la société : la possibilité et l'incitation à faire des enfants, et des mesures de politiques publiques : les aides économiques par exemple. S'entremêlent donc, au cœur de la controverse, des échelles de décision allant de l'individu à l'État.

Ensuite, la réaction immédiate du président déclenche un débat sur les conséquences réelles de la baisse de la natalité. Emmanuel Macron considère en effet que la démographie française, auparavant plus élevée, faisait « la force » de la France. Lorsqu'il avance cette idée, il s'appuie probablement sur des opinions partagées par certains économistes : l'importance d'une économie serait directement fonction de la masse des salariés et donc influencée par une baisse de la natalité. Additionnellement, une faible natalité entraînerait, dans quelques années, une baisse du nombre de cotisants et un effondrement du système des retraites. Mais ces inquiétudes font l'objet de vifs débats, certains démographes invoquant par exemple le rôle clef de l'immigration dans l'équilibre de la population. Invocation qui tend à démultiplier les oppositions fortes entre acteurs de la controverse. Ainsi, l'idée selon laquelle faire des enfants serait une forme de devoir envers son pays a un certain nombre de détracteurs.

Enfin, l'allocution d'Emmanuel Macron donne à l'État une mission d'incitation à la natalité, accordant aux politiques publiques un rôle majeur dans la relance des naissances en France. Mais cette vision est critiquée pour deux raisons. Premièrement, l'efficacité des politiques natalistes est débattue. Les incitations économiques à faire des enfants, les mesures d'accompagnement des familles et les aménagements divers pour les travailleurs ne font pas l'unanimité. Deuxièmement, la légitimité de l'action de l'État au cœur de la question intime d'avoir ou non des enfants pose question. Si une partie des acteurs de la controverse considèrent que les risques potentiels liés à la baisse de la natalité justifient l'intervention de l'État, d'autres, journalistes, féministes, politiques d'horizons variés, sont beaucoup plus réservés et soutiennent que les libertés individuelles pourraient être mises en danger. Certains relèvent d'ailleurs des risques d'en arriver à une propagande de l'État et une forme d'autoritarisme.

Ainsi, le sujet de la natalité est à l'interface entre des choix individuels et collectifs, entre les notions de devoir, de tradition et de liberté. C'est une question qui relève de décisions à différentes échelles, entre individu, famille, société et État. Dans cet article, nous chercherons à comprendre les prises de position des différents acteurs dans le débat. En particulier, nous chercherons à mettre en lumière l'opposition entre deux visions de la procréation : un choix individuel ou un devoir collectif. Pour aborder la complexité du sujet, l'article organise les nœuds de controverses en trois pôles distincts. D'abord, les nombreux débats autour des causes à l'origine de la baisse de la natalité en France. Ensuite, les conséquences réelles de la baisse de la natalité sur la puissance

et l'économie des nations. Enfin, se pose pour de nombreux acteurs de la controverse la question de la légitimité de l'action de l'État pour favoriser la natalité.

■ Débats sur l'origine de la baisse de la natalité

Dans son discours, Emmanuel Macron cherche à endiguer la chute de la natalité en s'attaquant à ses causes. Son intervention étant très courte, il ne cite que les limites du congé parental ainsi que la croissance de l'infertilité. Cependant, les causes de la baisse de la natalité sont, comme nous le verrons dans cette partie, probablement très nombreuses et, pour nombre d'entre elles, discutées.

■ L'infertilité : une cause largement discutée

Emmanuel Macron propose un « grand plan de lutte » (Macron, 2024) contre l'infertilité pour répondre à la baisse de la natalité en France. L'infertilité est présentée comme une cause majeure de ce phénomène, au point de devenir l'axe phare de la relance démographique envisagée par le président. Mais cette perspective est-elle justifiée ? Dans quelle mesure l'infertilité joue-t-elle un rôle clef dans l'évolution de la démographie ? Ces questions suscitent débat.

Définissons d'abord l'infertilité. Selon le site de l'Assurance Maladie, l'infertilité se distingue de la stérilité, qui correspond à une impossibilité définitive d'avoir des enfants. L'infertilité est définie, pour un couple hétérosexuel, comme l'absence de grossesse « après 12 à 24 mois de rapports sexuels complets, réguliers et sans contraception ». Notons que, même pour un couple fertile âgé de 25 ans, la probabilité mensuelle d'obtenir naturellement une grossesse est de seulement 25 % (Assurance Maladie, 2024). L'infertilité est influencée par de nombreux facteurs, notamment l'âge. Dans les pays développés, la fertilité diminue également sous l'effet du surpoids et de facteurs environnementaux, comme l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Selon le professeur Samir Hamamah dans un article de *La Croix*, chef du service de biologie de la reproduction du CHU de Montpellier, l'infertilité augmente chaque année de « 0,3 % chez l'homme et de 0,4 % chez la femme ». Il décrit cette tendance comme une véritable « menace de disparition pour l'espèce humaine » (Ferneu, 2024). Cette hausse s'explique notamment par l'âge croissant du premier enfant chez les femmes, qui atteint 31,2 ans selon l'article de *La Croix*. Ce phénomène résulte de facteurs sociaux tels que des études plus longues et un accès au logement plus difficile, retardant l'établissement d'une situation stable. Cette réalité limite un certain nombre de couples souhaitant avoir des enfants. En réponse, Emmanuel Macron espère que son « grand plan de lutte » (Macron, 2024) contre l'infertilité pourra influencer sur la démographie française.

Cependant, selon certains experts, le rôle de l'infertilité devrait être relativisé. Une première controverse porte sur la mesure de la baisse de la fertilité. Selon Pascale Morinière, présidente des Associations familiales catholiques (AFC), la croissance de l'infertilité n'est pas certaine, cette prétendue croissance pourrait être due à une plus grande attention portée sur ce sujet, les couples étant de plus en plus suivis.

« En fait, c'est assez difficile à savoir parce qu'on n'est même pas capable de dire si elle baisse réellement par rapport à avant, parce qu'il n'y avait pas assez d'études sur le sujet. On a beaucoup été dans une maîtrise de la fécondité et donc plutôt sur l'autre versant, sur éviter d'avoir les enfants quand ils ne sont pas bienvenus, etc. On ne s'est pas trop intéressé à ces questions. »²

Un second axe de débat porte sur l'impact réel de l'infertilité biologique par rapport à d'autres facteurs. Selon Hervé Le Bras, démographe, les capacités reproductives de l'espèce humaine restent très élevées :

² Entretien avec Pascale Morinière, présidente des Associations familiales catholiques, 14 novembre 2024

« Si toutes les femmes ne pratiquaient pas la contraception et avaient des enfants à des âges similaires à ceux d'aujourd'hui, elles auraient en moyenne 5,5 enfants. Donc, même en étant relativement âgées à la première naissance, aujourd'hui environ 29 ans, c'est très élevé. »³

Cette observation vient nuancer l'idée selon laquelle l'infertilité constituerait une cause centrale de la baisse de la natalité : la fécondité naturelle resterait robuste et la baisse de la natalité serait alors liée au choix d'avoir des enfants plutôt qu'à la possibilité physique d'en avoir. L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) rappelle d'ailleurs que le nombre idéal personnel d'enfants reste stable, à 2,39 enfants par femme, mais que des obstacles matériels empêchent souvent les familles de réaliser ce souhait :

« Ce qui permet aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent, c'est avant tout leur confiance dans un environnement matériel durablement favorable. Or, la conciliation vie familiale et vie professionnelle s'est détériorée. » (UNAF, 2022)

Ainsi, au-delà des questions médicales, le contexte économique et social semble jouer un rôle prépondérant dans les décisions des familles. Emmanuel Pont, auteur de *Faut-il arrêter de faire des enfants pour sauver la planète ?* résume ainsi, au sujet de la lutte contre l'infertilité :

« Le thème de la fertilité est un faux levier. Sa baisse n'a qu'un effet de 10 à 15 % sur la natalité et est équivalente à une augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité des crèches. »⁴

Enfin, la médicalisation mise en place pour limiter l'infertilité soulève des remarques nombreuses. Dans un entretien pour *Le Figaro*, Agnès Buzyn, ancienne ministre de la santé, critique la « médicalisation à outrance » des politiques pro-natalité et ajoute une dimension éthique au débat (Leclair & Renault, 2024). Finalement, la seule approche médicale est incomplète et tend à engendrer une vision réductrice de la procréation qui est notamment critiquée par la présidente des AFC, Pascale Morinière :

« Maintenant, on est beaucoup plus dans « je ferme le verrou de ma fécondité solidement, mais quand je l'ouvre, il doit fonctionner » et on a une vision un peu mécaniciste du corps humain. La dimension psychologique est vraiment essentielle. »⁵

Ainsi, lutter contre l'infertilité semble essentiel selon les priorités affichées par Emmanuel Macron. Aujourd'hui, l'assistance médicale à la procréation (AMP) contribue significativement à la descendance finale : en 2021, 3,7 % des naissances en France en sont issues (Breton & Tomkinson, 2024). Cependant, ce chiffre suscite de nombreux débats. Si la médicalisation peut offrir des solutions aux couples en difficulté, elle ne saurait, selon certains experts, à elle seule résoudre la baisse de la natalité. Les politiques pro-natalité centrées sur l'infertilité risquent d'être inefficaces, de sous-estimer l'impact des obstacles sociaux et économiques qui freinent les familles, mais aussi d'ignorer les mutations sociétales profondes. Parmi elles, l'évolution de la place des femmes et la diversification de leurs priorités redéfinissent les dynamiques familiales, comme nous allons l'explorer dans la section suivante.

- **La redéfinition de la place des femmes dans la société : quand avoir des enfants n'est plus la priorité absolue**

³ Entretien avec Hervé Le Bras, démographe français et chercheur à l'Institut national des études démographiques, 25 octobre 2024

⁴ Entretien avec Emmanuel Pont, auteur de *Faut-il arrêter de faire des enfants pour sauver la planète ?* (Payot, 2022), 31 octobre 2024

⁵ Entretien avec Pascale Morinière, *op. cit.*

La natalité découle directement du choix des femmes d'avoir, ou non, un enfant. Aussi, l'une des causes principales de la baisse de la natalité pourrait venir d'un changement profond de la façon d'appréhender la natalité pour les femmes. La maternité, autrefois considérée comme une étape incontournable de la vie de femme, perd progressivement son statut central : le rôle des femmes dans notre société a été bouleversé en quelques décennies. Ces changements sociaux profonds s'observent à l'aune de la scolarisation et des emplois des femmes dont la carrière professionnelle pourrait, selon certains acteurs du débat, ne pas être compatible avec le fait d'avoir des enfants. Dans cette partie, nous nous intéresserons à l'évolution de la place des femmes dans la société et ses conséquences possibles sur la natalité.

En premier lieu, le niveau d'éducation des femmes constitue l'un des fondements de cette évolution. En effet, aujourd'hui les femmes sont en moyenne plus diplômées que les hommes et décrochent des diplômes de plus haut niveau (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2023). La scolarisation croissante des femmes qui a rattrapé, puis dépassé celle des hommes en France a été accompagnée d'une liberté plus grande de choisir d'avoir un enfant ou non. L'ouverture de perspectives professionnelles intéressantes pour les femmes aurait permis d'offrir d'autres perspectives que la maternité. D'ailleurs, « les jeunes femmes scolarisées se sont mariées plus tard que ne l'avaient fait leurs mères et ont eu moins d'enfants, - enfants qu'elles ont mieux soignés et protégés de la mortalité infantile » (Sullerot, 2018). L'accès à l'éducation permettrait donc aux femmes d'avoir plus de temps pour poser leur choix, de s'émanciper intellectuellement et professionnellement, mais aussi de considérer la maternité différemment. La notion de devoir inévitable de la maternité aurait, selon Sullerot, laissé place à une maternité réfléchie et volontairement embrassée. Notons que cette notion de choix est aussi évidemment liée à la diffusion des moyens de contraception.

Liée à la scolarisation des femmes, leur entrée massive sur le marché du travail aurait permis « l'émergence de la femme autonome qui va modifier fondamentalement le tissu familial et les perspectives démographiques » (Sullerot, 2018). En effet, les femmes ne sont plus dépendantes d'un mari pour subvenir à leurs besoins. Aussi, elles seraient libres de choisir de ne pas reproduire un modèle social qui les définit par leur caractère de femme, d'épouse et de mère. Elles deviennent autonomes, professionnelles à plein temps avant d'être mères. Les priorités des femmes pourraient avoir changé, leur carrière ayant plus d'importance que la maternité. Certains acteurs de la controverse considèrent que concilier une vie professionnelle et une vie de mère ne serait pas réellement possible et que c'est ce choix, entre carrière et maternité, qui serait à l'origine d'une baisse conséquente de la natalité.

Selon l'INSEE, « une femme sur deux réduit ou interrompt son activité professionnelle à la naissance d'un enfant, contre seulement un homme sur neuf » (INSEE, 2024b). Aussi, les femmes seraient plus lourdement impactées dans le couple à la naissance d'un enfant, créant un déséquilibre entre hommes et femmes et encourageant les femmes à mettre leur carrière entre parenthèses. Même si le congé maternité prévoit des indemnités journalières, elles sont bien inférieures au salaire que touchaient les femmes avant leur départ en congé maternité. Dans certaines conventions collectives, cette perte est compensée par l'employeur. Mais dans l'ensemble : « l'arrivée du premier enfant entraîne une chute relative du revenu salarial total de 40 % l'année zéro » (INSEE, 2024b). De plus, l'étude de la Fondation des femmes repère aussi des coûts invisibles comme des frais de santé non pris en charge ou la garde-robe à adapter (Fondation des femmes, 2023). Aussi, la natalité a un double coût. D'un côté une baisse de revenus, de l'autre une carrière mise entre parenthèses, limitant les avancements professionnels des femmes. Cependant, selon une sociologue directrice de recherche du CNRS rattachée au Centre de recherche sur les liens sociaux, même si nous avons tendance à supposer que ce sont les femmes carriéristes qui ne veulent pas d'enfant, statistiquement ce n'est pas vrai, c'est une « surdétermination évidente ». ⁶ Selon elle, l'impact de la maternité sur les carrières des femmes est si prégnant qu'il n'y a pas besoin d'être carriériste pour considérer négativement l'impact d'un enfant sur la vie professionnelle.

⁶ Entretien avec une sociologue, directrice de recherche au CNRS, rattachée au Centre de recherche sur les liens sociaux, 13 novembre 2024

Comme nous l'avons vu, les femmes sont aujourd'hui plus éduquées que les hommes et occupent des postes importants. Aussi, il pourrait devenir difficile de justifier la double journée de travail en tant que professionnelles et mères. En effet, les inégalités dans la répartition des tâches domestiques seraient creusées par la maternité : « un enfant se traduit par cinq heures hebdomadaires de travail domestique supplémentaires pour une mère, mais par deux heures en moins pour un père » (INSEE, 2024b). Il semble donc qu'avoir un enfant représente une charge de travail conséquente pour les femmes, encore peu partagée par leurs partenaires masculins. Ces inégalités rendent le choix de la maternité plus lourd pour les femmes : un enfant serait un surcroît de travail qui ralentirait leur carrière.

Au-delà de la scolarisation et des impacts professionnels et économiques, la baisse de la natalité pourrait aussi s'expliquer par une modification des valeurs de notre société. En effet, selon la sociologue et directrice de recherche du CNRS rattachée au Centre de recherche sur les liens sociaux, l'évolution des mentalités autour de la maternité s'inscrit dans une dynamique plus large de valorisation du choix et de la liberté individuelle. Elle observe que, dans une société où l'attente de reproduction est profondément enracinée, les militantes féministes se battent non seulement contre cette injonction, mais aussi contre la nécessité de justifier leur refus de se conformer à ces normes. Comme le souligne Marc-Olivier Padis, « la maternité n'est plus un destin imposé, mais un droit personnel » (Padis, 2024). Les jeunes générations revendiquent un droit à l'autonomie et rejettent les injonctions sociétales qui associent encore l'identité féminine à la maternité. Ce choix se manifeste clairement dans les sondages : « 30 % des femmes en âge et en mesure de procréer déclarent ne pas vouloir d'enfants. La première raison de ce choix est le désir de rester libre de son destin » (Tanquerel, 2024).

Cette évolution des valeurs, plaçant la liberté au-dessus de la maternité est largement critiquée par une partie des acteurs de la controverse. Les Associations familiales catholiques (AFC), par exemple, soulignent qu'en choisissant d'avoir un enfant ou non, « il s'agit aussi de choisir un modèle de société. On constate que les pays riches réduisent naturellement leurs taux de fécondité. Tout se passe comme si l'abondance des biens encourage à être moins nombreux pour se les partager » (Associations Familiales Catholiques, 2022). Les AFC dénoncent une forme d'individualisme derrière la baisse de la natalité et mettent en garde contre une transformation de la société qui oublierait un modèle solidaire au profit de l'individu. Aussi, les AFC proposent tout un ensemble de mesures pour accompagner les familles face aux difficultés économiques et organisationnelles que représente l'accueil d'un enfant, mais prônent aussi un changement profond des mentalités. L'invocation d'une montée de l'individualisme est néanmoins jugée « complètement vague » par d'autres acteurs, sceptiques.⁷

Pour conclure, la redéfinition du rôle des femmes dans la société, les libérant d'une forme de devoir absolu de la maternité, est l'une des causes majeures de la baisse de la démographie française : faire des enfants n'est plus la priorité pour toutes les femmes. On entrevoit ainsi tout un ensemble de mesures possibles pour tenter de relancer la natalité en limitant ses impacts négatifs sur les carrières et l'équilibre économique des familles. La société évolue vers une liberté plus grande pour les femmes de faire des choix sans contraintes ou jugements, de décider seules de leur destin. Une part significative des acteurs du débat sur la natalité célèbre cette révolution, l'égalité croissante des femmes et des hommes étant un marqueur des progrès sociétaux. Cependant, certains soulignent les potentiels effets pervers de s'éloigner des valeurs plus traditionnelles de la société. Une plus grande liberté de choisir pourrait aussi recouvrir une montée de l'individualisme, un glissement vers une société dont les valeurs essentielles seraient la productivité au travail et le plaisir personnel. L'évolution de la place des femmes dans la société n'est cependant pas le seul changement influençant la baisse de la natalité.

- **Natalité en baisse : quand le contexte économique, l'écologie et l'évolution de la place de la famille redéfinissent les choix parentaux**

⁷ Entretien avec Hervé Le Bras, *op. cit.*

La décision d'avoir un enfant est une décision qui, souvent, se prend à deux. Nous avons vu précédemment les facteurs influençant le choix des femmes, cette partie liste une partie des facteurs influençant les familles et le modèle social en général. Parmi les raisons parfois citées pour expliquer le choix de ne pas avoir d'enfants, on relève un contexte économique défavorable, un manque de structures adaptées, des préoccupations écologiques et familiales.

La conjoncture économique pèse lourdement sur les décisions liées à la parentalité. Selon une étude de l'Union Nationale des Associations Familiales, le nombre d'enfants désirés par famille reste élevé (2,39) (UNAF, 2022). Toutefois, ce nombre n'est en pratique pas réalisé en partie à cause du manque de ressources. François Bayrou, alors Haut-commissaire au plan, disait au début de l'année 2024 :

« Un enfant engendre une hausse moyenne de 490 euros des dépenses du ménage par mois, soit environ 20 % de ses dépenses, parmi lesquelles 239 euros pour la consommation. » (de Larosiere et al., 2024)

Une charge économique difficilement soutenable pour de nombreux foyers face à une inflation galopante et un coût de la vie en constante augmentation. Pour les couples, un critère important dans le choix d'avoir un enfant est la stabilité financière. Pour se projeter dans une vie de famille, il serait important d'avoir un emploi stable et un logement adapté. C'est notamment pourquoi le RN propose, dans son programme de « créer un prêt public à taux zéro transformé en subvention pour les couples qui ont un 3ème enfant » (Rassemblement National, 2024). Le but est de permettre aux familles de supporter le coût d'avoir des enfants. Dans la plupart des suggestions de partis ou d'associations pour relancer la natalité, il existe une focalisation sur les critères économiques.

Dans ses propos, Pascale Morinière, présidente de l'Union des Associations Familiales Catholiques, souligne : « Dans les premières causes [de la baisse de la natalité], il y a les manques de moyens financiers [...] Et puis comment on va faire garder notre petit dans un système où maintenant on est forcément bisalaires »⁸. Elle soulève ici le manque de structures adaptées pour la garde d'enfants. Dans un modèle où les deux parents doivent travailler, la conciliation entre vie familiale et professionnelle est plus complexe. Emmanuel Pont abonde dans ce sens, prônant une prise en charge publique obligatoire des modes de garde qui, selon lui, sont « inégalitaires géographiquement et selon les classes sociales »⁹. Notons que ni le rôle du contexte économique, ni celui de la difficulté de faire garder ses enfants ne font débat. En revanche, leur importance ainsi que les moyens d'y faire face sont controversés. Dans son allocution, le président Macron propose la mise en place d'un congé parental mieux rémunéré (Macron, 2024) et omet le sujet sur la garde d'enfant. Au contraire, Emmanuel Pont en fait le fer de lance des mesures à mettre en place, l'identifiant comme un facteur clef pour aider les jeunes parents à concilier vies professionnelle et privée.

Additionnellement, pour certains, le choix de ne pas avoir d'enfants s'apparente à une contribution citoyenne face aux défis environnementaux. C'est notamment le cas des membres du mouvement Green Inclination No Kid (GINK). « Certains disent ne pas vouloir donner naissance à un enfant pour lui éviter de vivre dans un monde dégradé. D'autres, se disent qu'au vu du changement climatique et de la « surpopulation », le mieux à faire c'est de ne pas mettre au monde un enfant. Ces personnes présentent leur geste comme une contribution pour la planète » (Musée National d'Histoire Naturelle, 2024). Le raisonnement est simple : chaque humain supplémentaire serait une source de pollution supplémentaire et il serait fondamental de limiter la détérioration de l'état de notre planète. Néanmoins, ce point de vue est loin de faire l'unanimité. William Desmonts suggère par exemple que « le défi n'est pas celui du nombre en tant que tel, c'est celui de la localisation, de l'organisation collective et des modes de vie » (Desmonts, 2024). Le nombre d'enfants serait moins important que le mode de vie de ces enfants. S'ils se comportent comme un Européen ou un Américain moyen, alors ils seront effectivement

⁸ Entretien avec Pascale Morinière, *op. cit.*

⁹ Entretien avec Emmanuel Pont, *op. cit.*

une charge pour la planète. Mais s'ils adoptent un mode de vie plus vertueux, alors leur impact ne sera pas la catastrophe annoncée par les membres du GINK. Il s'agit d'un pari sur l'avenir et les parties qui s'affrontent opposent des visions différentes, entre espoir et pessimisme écologique.

La discussion sur l'impact écologique d'avoir des enfants amène la question de la hiérarchie des valeurs de la société. Est-il plus important de lutter contre le réchauffement climatique ou de faire des enfants ? Le débat sur la natalité est ainsi un débat entre des aspirations sociales très différentes. Les notions de liberté individuelle, de progressisme et d'écologie font couler beaucoup d'encre, comme en témoigne l'article de Kévin Badeau pour *Le Point* : « écologie, féminisme, aliénation... Le discours des Sans enfant par choix, souvent débattu, suscite aussi des réactions épidermiques » (Badeau, 2023). La natalité est le théâtre de débats virulents entre des visions traditionnelles et progressistes. Relevons les principaux points d'opposition. Nous avons évoqué précédemment les arguments des AFC, jugeant que la baisse de la natalité serait une montée de l'individualisme par exemple. Comme l'indique la sociologue et directrice de recherche au CNRS, rattachée au Centre de recherche sur les liens sociaux, les attentes sociales vis-à-vis de la parentalité se heurtent à une fragmentation du corps social : on privilégie l'individu sur le collectif, au détriment parfois des aspirations familiales¹⁰. Ajoutons la « liquidité des relations conjugales », décrite par Pascale Morinière comme des relations de couple instables, souvent incompatibles avec un projet familial durable. Les séparations de couples et la multiplication des « familles recomposées » bouleversent les repères traditionnels¹¹. La transition féministe aurait également entraîné des redéfinitions du rôle paternel. Selon Evelyne Sullerot, l'autorité paternelle s'efface davantage dans des schémas familiaux où la monoparentalité féminine est prédominante.

« La paternité, - je veux dire la fonction paternelle et l'autorité paternelle, - a connu une crise sans précédent avec la complicité inconsidérée des juges et l'approbation appuyée des psychologues et assistantes sociales en tous genres. » (Sullerot, 2018)

Tous ces écarts au modèle familial traditionnel seraient autant de causes de la baisse de la natalité : la place de la famille serait effacée, les hommes n'y trouvant plus tout à fait leur place et les couples valorisant liberté et individualisme.

Ainsi, les causes de la baisse de la natalité ont des natures très différentes. Les critères économiques et organisationnels ne font pas débat, mais la réponse à apporter, au contraire, ne fait pas consensus. L'impact écologique incertain des enfants marque de fortes oppositions entre des modèles de valeurs qui s'affrontent. Ces oppositions sont très fortes autour du modèle familial qui, en s'éloignant d'une organisation traditionnelle, enterrerait tout un ensemble de valeurs fondamentales autour de la famille.

Cependant, certains sociologues affirment que les décisions concernant la parentalité sont bien davantage influencées par des réalités individuelles et concrètes que par de grandes idées, écologiques par exemple.

« C'est une raison de plus qui vient couronner les autres raisons sues ou non-sues de cette volonté de ne pas vouloir engendrer d'enfants qui, à mon avis, plonge beaucoup plus dans les raisons personnelles multiples »¹²

Il se pourrait que, au-delà des causes extérieures citées, des facteurs intérieurs et intimes pèsent plus lourd sur la décision d'avoir ou non un enfant. Peut-être serait-il, dans ce cas, impossible d'influencer la natalité de façon significative et la France rejoindrait nécessairement la convergence des pays européens.

¹⁰ Entretien avec une sociologue, *op. cit.*

¹¹ Entretien avec Pascale Morinière, *op. cit.*

¹² *Ibid.*

▪ **Alignement de la France sur un modèle européen de la natalité : vers une fin attendue de l'exception française ?**

La France a longtemps fait figure d'exception en Europe par une natalité nettement supérieure à la moyenne. Or, la chute récente de la natalité la ramène vers la moyenne, ce qui pourrait suggérer que, plutôt qu'une situation alarmante, ce retour vers la moyenne serait un retour à une situation normale pour un pays européen. Dans cette partie, nous discuterons de la possible émergence d'un modèle européen, à l'origine de la valeur actuelle de la natalité française.

Les comportements familiaux en Europe ont été marqués historiquement par des différences culturelles importantes. En Allemagne, par exemple, le modèle éducatif privilégie un rôle central des mères dans l'éducation des enfants. Elles abandonnent souvent leur activité professionnelle pour se consacrer entièrement à leur rôle parental : une femme retournant trop vite au travail est parfois qualifiée de « mère corbeau »¹³ selon Hervé Le Bras. En revanche, selon le démographe, la France valorise l'intégration précoce des enfants dans des structures collectives comme les crèches et les écoles maternelles pour qu'ils grandissent avec d'autres enfants de leur âge. L'idée d'avoir un enfant unique a longtemps été perçue comme peu souhaitable, considérant l'importance de la socialisation auprès des pairs dès le plus jeune âge. Cette vision serait héritée des réformes éducatives des années 1930 où l'enfant unique était décrit comme solitaire, malheureux et égoïste.

Cependant, cette spécificité française tend à s'estomper et les différences entre France et Allemagne sont aujourd'hui moins fortes. En effet, depuis 1974, la fécondité française se situe en dessous de 2,1 enfants par femme, et la tendance à la baisse s'est accélérée notamment avec une chute dramatique du nombre de naissances entre 2012 et 2022, période durant laquelle 100 000 naissances par an ont été perdues. Selon Pascale Morinière, cette baisse « n'est pas un phénomène circonstanciel mais un problème structurel » marqué par un déclin continu avec un choc supplémentaire en 2023 où près de 50 000 naissances en moins ont été enregistrées. Cependant, cette baisse s'inscrit dans un cadre européen plus large, où l'on assiste à une convergence démographique. Hervé Le Bras remarque que la baisse des taux de natalité concerne désormais la majorité des pays européens, avec un taux de fécondité qui se rapproche de 1,5 enfants par femme, qu'il s'agisse de pays traditionnellement plus féconds comme la France, ou de pays comme l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie. On a donc « l'impression qu'il y a un modèle européen de la famille qui s'est installé et la France ne fait que rentrer dans le rang ». Les différences culturelles étant moins marquées, toutes les démographies européennes se rapprochent fortement. Plus la natalité diminue, plus il devient difficile d'inverser cette tendance, un phénomène décrit comme un « piège de la fertilité »¹⁴. Une fois que la baisse de la natalité a eu lieu, le retour en arrière ne semble pas possible. Ainsi, la chute de la natalité en France serait liée à des changements culturels et se comprendrait comme une intégration normale dans un modèle européen qui semble émerger. Ainsi, l'une des causes de la baisse de la natalité pourrait être un effacement progressif des différences culturelles autour de la maternité entre la France et le reste de l'Europe. La France, qui avait autrefois une culture dépréciative de l'enfant unique, rentrerait dans les rangs européens. De ce point de vue, la baisse de la natalité exceptionnelle du pays est naturelle et prévisible.

En conclusion, les causes à l'origine de la baisse de la natalité en France sont nombreuses et débattues. L'infertilité, bien que croissante, pourrait ne pas peser aussi lourd sur la démographie que le discours d'Emmanuel Macron le laissait imaginer. En revanche, la place des femmes dans notre société joue un rôle prépondérant, les femmes ne pouvant pas toujours cumuler vie professionnelle et vie de mère. La société leur donne aujourd'hui plus de liberté, une évolution sociale qui n'est pas du goût de tous, certains regrettant un effacement de valeurs traditionnelles de la famille. La réflexion en famille ou en couple autour de la maternité est influencée par le

¹³ Entretien avec Hervé Le Bras, *op. cit.*

¹⁴ Entretien avec Pascale Morinière, *op. cit.*

contexte économique, les possibilités de faire garder les enfants mais aussi des préoccupations écologiques : l'incertitude face au futur joue un rôle majeur. Jean Birnbaum, philosophe, évoque que « la crise de l'enfance traduirait une crise de l'espérance, autrement dit, l'impossibilité de se projeter vers l'avant, de maintenir au loin un horizon désirable » (Birnbaum, 2024). Dans l'ensemble, avoir des enfants n'est plus une priorité absolue pour les couples et pour les femmes en particulier, marquant une révolution dans le rapport de toute la société à la maternité. Aujourd'hui, la notion de devoir d'avoir des enfants semble lointaine et le facteur prépondérant pourrait simplement être l'envie d'avoir des enfants. Quelles qu'en soient les causes, la baisse de la natalité inquiète : si l'on évoque parfois un devoir d'avoir des enfants, c'est que les conséquences d'une chute de la démographie pourraient être lourdes pour la société.

■ Les enjeux sous-jacents de la chute de la natalité

Suite au rapport de l'INSEE, la natalité s'est retrouvée au cœur du débat public. C'est un sujet de fortes tensions parce que les conséquences d'une baisse de la démographie pourraient être désastreuses selon une partie des acteurs de la controverse, au point de mettre en péril l'équilibre de la société et la place de la France dans le monde. Face à de tels enjeux, certains estiment qu'il y aurait un devoir collectif de relancer la natalité. Néanmoins, les conséquences réelles de l'évolution démographique font débat.

■ La natalité comme un enjeu de puissance et de rayonnement pour les États

La baisse significative de la natalité en 2023 a conduit à une réaction extrêmement rapide de la part du président Macron qui annonce, au lendemain de la publication du rapport de l'INSEE, un plan de relance de la natalité et de lutte contre l'infertilité. Il utilise à cette occasion le terme « réarmement démographique » (Macron, 2024). Cette métaphore militaire renvoie à l'idée de puissance associée à une forte natalité. Selon Emmanuel Macron, « la relance de la natalité rendra la France plus forte » (Macron, 2024) : une forte démographie serait donc une condition de la puissance de la nation.

Selon Hervé le Bras, démographe français et chercheur à l'INED, cet enjeu de puissance est né en France dès le XVIII^{ème} siècle :

« On sait que dans les campagnes françaises, [la natalité] a baissé dès les années 1720. [...] Au XIX^{ème} siècle, les Allemands, les Anglais étaient à 5-6 enfants par femme et nous [Français] on était en-dessous de 3. Et il y a eu une année, 1893 je crois, où il y a eu plus de décès que de naissances en France. Donc c'est vraiment une grande angoisse, puisqu'une des conséquences, c'est qu'au début du XIX^{ème} siècle, il y avait 30 millions de Français et 10 millions d'Anglais. En 1900, il y avait 40 millions de Français mais il y avait aussi 40 millions d'Anglais ! La France avait augmenté sa population d'un tiers, les Anglais l'avaient multiplié par 4 ! »¹⁵

On associe alors à la diminution relative de la population française une perte de puissance et un déclassement à l'échelle européenne. Ainsi, à cette époque de fortes tensions entre nations européennes, « le taux de natalité diminue, ce qui, dans le contexte de la rivalité avec l'Empire allemand, se transforme en une crise politique nationale » (Bergeron & Jensen, 1999). La baisse de la natalité devient un sujet de crispation majeur qui passe d'une préoccupation des familles vers un indicateur de la bonne santé d'une nation. Les nouveau-nés sont les futurs soldats et les futurs travailleurs : une diminution de la démographie serait immédiatement considérée comme une faiblesse de nations incapables de se défendre et vouées à disparaître. Cette idée a perduré dans le temps. Selon une étudiante de l'EHESS et auteure de l'article *RN : au-delà du natalisme, le sexisme et la xénophobie* (*La Grande Conversation*, 2024), en 1945, de Gaulle demande aux Français de « faire 12 millions

¹⁵ Entretien avec Hervé Le Bras, *op. cit.*

de beaux bébés », avec « cette idée que le fait d'avoir plus de naissance permet d'assurer une puissance qui est d'abord militaire. [...] Avec en plus l'idée que ces enfants-là seront des travailleurs potentiels et donc participeront [...] à la puissance économique du pays »¹⁶. Le terme de « réarmement démographique » (Macron, 2024) employé par Emmanuel Macron met en lumière la persistance de cette idée selon laquelle la place d'un État sur l'échiquier international est directement liée à sa natalité. En particulier, l'inspiration militaire provoque de vives réactions, notamment d'Isabelle Cambourakis, éditrice à l'origine de la collection féministe Sorcières : « cela donne l'impression que le gouvernement veut produire de la chair à canon. Ce n'est pas simplement un discours nataliste comme il y en a eu tant d'autres dans l'histoire. S'y ajoute en plus cette connotation guerrière insupportable, alors même que les conflits se multiplient dans le monde » (d'Allens, 2024). Jugée hors de propos, cette métaphore guerrière apparaît datée.

Cependant, aujourd'hui encore, selon cette étudiante de l'EHESS, « on associe le fait d'avoir une natalité puissante à l'idée qu'on est un pays qui est plutôt en avance, qui va se démarquer des autres pays sur le plan économique »¹⁷. Si l'aspect militaire est aujourd'hui moins présent dans le débat autour de la natalité, il reste l'omniprésence d'une peur du déclassement économique, comme illustré par Michel Godet. Selon l'économiste, les écarts de croissance entre États-Unis et Europe s'expliquent en majorité par les différences de démographie : « le taux de croissance démographique est 3 fois plus élevé aux États-Unis [qu'en Europe] dans les années 80, 4 fois dans les années 90 et 5 fois dans le début des années 2000. Cet écart, respectivement de 0,7 point, de 0,9 point et de 0,8 point, implique, toutes choses égales par ailleurs, un différentiel de croissance économique équivalent » (Godet, 2002). Ainsi, suite à un déclassement économique résultant d'une baisse de la démographie, la position de la France dans l'ordre du monde, à travers son poids au G7 par exemple, pourrait chanceler.

Néanmoins, des voix s'élèvent contre ce que le gouvernement considère comme une évidence. D'abord, Hervé le Bras affirme que :

« C'est la technique qui est un enjeu de puissance. La natalité non, ça a été une erreur des Français pendant la guerre de 14 de penser que c'était les vagues humaines qui allaient l'emporter. Les Allemands pensaient que c'était la technique. Il y a eu beaucoup plus de morts chez les soldats Français »¹⁸

On peut de même souligner qu'aujourd'hui encore, la Russie semble compter sur des vagues humaines nombreuses pour venir à bout de la résistance ukrainienne. Cette résistance tient, malgré une démographie ukrainienne bien moins importante, grâce à la prépondérance de la technique et de l'équipement. Parallèlement, Hervé Le Bras affirme que la puissance économique, elle aussi, s'appuie plus sur la technique, les machines et leurs performances, que sur la masse humaine. Le nombre de travailleurs n'est qu'un facteur négligeable de la production, en témoigne l'explosion de productivité liée à la mécanisation.¹⁹

Du côté des prises de position politiques, Sandrine Rousseau suggère : « il n'y a pas absolument besoin de relancer la natalité » (*Bonjour ! La Matinale* TF1, 2024). Selon elle, une baisse de la natalité n'implique pas directement une perte pour la France. Ainsi, la puissance du pays n'est pas directement en jeu : cet argument ne doit, d'après Sandrine Rousseau, pas obstruer les implications sociales d'une politique nataliste.

En conclusion, la réaction du président de la République (Macron, 2024) met en lumière une division des avis quant au lien entre démographie et puissance des États. D'un côté, le gouvernement considère que le nombre

¹⁶ Entretien avec une étudiante de l'EHESS et auteure de l'article *RN : au-delà du natalisme, le sexisme et la xénophobie* (*La Grande Conversation*, 2024), 13 novembre 2024

¹⁷ Entretien avec une étudiante de l'EHESS, *op. cit.*

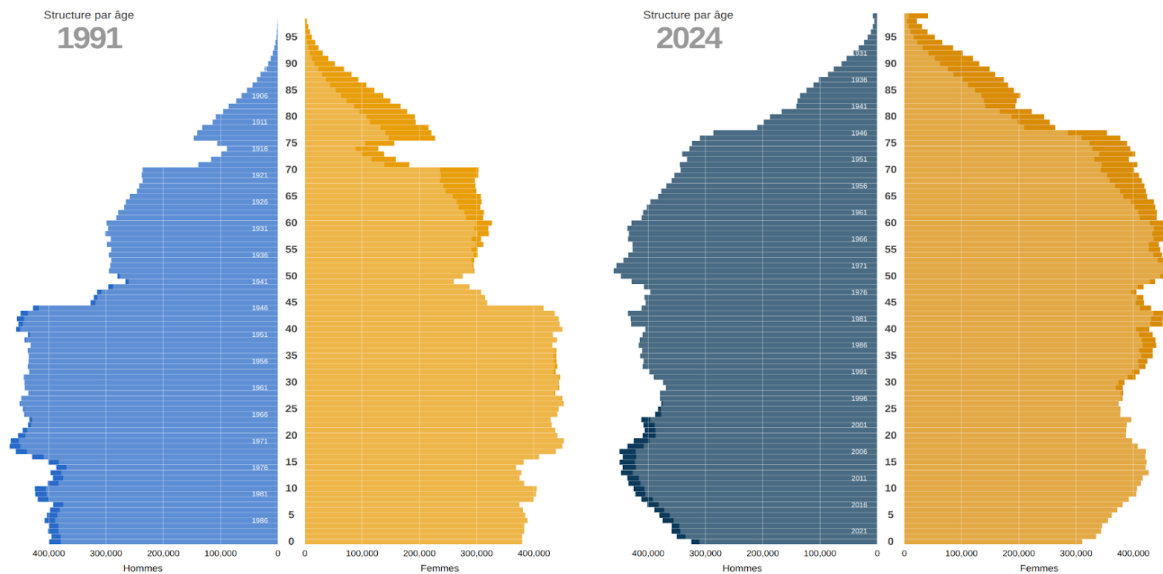
¹⁸ Entretien avec Hervé Le Bras, *op. cit.*

¹⁹ *Ibid.*

fait la force. De l'autre, certains démographes et politiques pointent du doigt un mythe dépassé, supplanté par la technologie, et sans pertinence. Au-delà du rayonnement économique extérieur, un sujet de préoccupation majeur au sein de la controverse est l'équilibre économique intérieur. En particulier, la question de l'équilibre des retraites.

- **Une menace potentielle pour le système des retraites : un déséquilibre de la pyramide des âges**

La baisse de la natalité (« vieillissement par le bas ») couplée à l'augmentation de l'espérance de vie (« vieillissement par le haut ») entraîne un décalage de la pyramide des âges, c'est-à-dire la répartition par âge de la population.



Pyramides des âges au 1 janvier en 1991 et 2024 (INSEE, 1991, 2024)

On observe une nette augmentation des effectifs de population de plus de 50 ans en 2024 par rapport à 1991. Ce décalage entraîne une augmentation du ratio de dépendance, défini par le nombre de personnes de moins de 15 ans et de plus de 65 ans pour cent personnes entre 15 et 64 ans. Ce ratio permet d'évaluer les enjeux démographiques, en mettant en avant la proportion active de la population.

Le ratio de dépendance est fondamental car le modèle social français tient de l'équilibre entre la contribution des actifs et le versement aux non actifs, c'est-à-dire l'équilibre entre les personnes cotisantes (travailleurs) et les personnes recevant les aides sociales (retraités, enfants, chômeurs, employés précaires). Un déséquilibre du rapport actifs sur inactifs pourrait donc avoir comme conséquence un déficit des systèmes sociaux ou une dégradation des revenus des inactifs. Cette conséquence n'est cependant pas automatique, comme l'explique Kevin Genna, docteur en économie et membre de la chaire *Transitions Démographiques, Transitions Économiques* :

« Le ratio [de dépendance] augmente depuis les années 50. Mais on avait pas de problème parce qu'avant, on avait des gains de productivité. Ces gains de productivité étaient importants parce qu'ils permettaient aux actifs d'être plus riches, donc en étant plus riches, de cotiser plus et d'avoir une assiette plus large. Jusqu'au milieu des années 2010, on n'avait aucun problème avec le vieillissement parce qu'on avait des gains de productivité qui étaient élevés et que le vieillissement était assez modéré. Depuis 2010, le vieillissement s'accélère car toute la génération Baby Boom vieillit et entre à la retraite. Et en même temps, on a une baisse des gains de productivité. Aujourd'hui,

on est autour de 0.5%. Sur les 10 dernières années, en moyenne, on a 0.5% de gains de productivité.
»²⁰

C'est donc le vieillissement de la population couplé à des gains de productivité faibles qui inquiètent quant au financement du système des retraites.

Le conseil d'orientation des retraites (COR) produit chaque année un rapport sur la soutenabilité financière du système des retraites. Selon le scénario de référence du rapport de 2024, le COR prévoit un déficit durable du système de retraite dès cette année, estimé à 0.4% du PIB à l'horizon 2030 et 0.8% du PIB à l'horizon 2070. Le COR nuance cependant ses prévisions en raison « d'évolutions démographiques incertaines » (Conseil d'Orientation des Retraites, 2024).

Deux leviers sont disponibles pour l'équilibre du système des retraites : augmenter les recettes et baisser les dépenses. La baisse des dépenses correspond à réformer le système des retraites. C'est notamment ce qu'Emmanuel Macron a entrepris avec les réformes des retraites successives ayant entraîné de vives contestations dans le pays.

« C'est une réforme qui a juste augmenté l'âge de départ de 62 à 64 ans. C'est extrêmement efficace comptablement car ça décale le versement de certaines pensions. Donc, ça a permis de récupérer beaucoup d'argent. D'un point de vue comptable, elle est efficace. D'un point de vue social et d'un point de vue économique, pour moi, ça n'engage que moi. Ce n'est pas efficace parce que ça ne résout pas le problème. Ce n'est pas parce qu'on décale l'âge de départ à l'âge de 62 à 64 que tout est résolu. Aujourd'hui, ce qui est important, c'est ce qu'on appelle les annuités ou les trimestres. Il faut avoir cotisé 43 annuités pour pouvoir partir à la retraite. L'âge légal de départ à la retraite, c'est plus un aspect comptable paramétrique qui a permis de récupérer de l'argent sur ceux qui sont aujourd'hui à l'âge de départ à la retraite. Mais avec le prolongement des études, les années sabbatiques, les années où on a des trous dans le CV pour diverses raisons, ça rentre en compte pour ces calculs d'annuités. L'important, c'est d'avoir les annuités, ce n'est pas l'âge de départ. Si jamais on se met à travailler à 18 ans, là, ça compte. »²¹

L'économiste Kevin Genna explique ici que l'âge de départ légal est différent de l'âge effectif de départ à la retraite, notamment pour les personnes effectuant des études longues. Le report de l'âge légal affecte donc principalement des personnes ayant commencé à travailler tôt, sans réelle efficacité globale. C'est ce que résume Emmanuel Pont :

« La réforme des retraites d'Emmanuel Macron avait vocation à rééquilibrer le système mais a fait porter le coût social sur les carrières longues et pénibles, entraînant son impopularité »²²

Ainsi, bien qu'une réforme des retraites soit nécessaire comptablement si l'on souhaite diminuer les dépenses, l'acceptabilité sociale de celle-ci est un point central des débats. Reste à savoir si une diminution des dépenses est nécessaire.

« Si vous lisez le rapport du Conseil d'orientation des retraites, vous verrez que pour le système des retraites, le gros problème, le déficit qu'on va avoir dans les prochaines années, il n'est pas forcément lié aux dépenses, parce que les dépenses vont baisser, mais plutôt aux recettes, parce

²⁰ Entretien avec Kevin Genna, Responsable de la modélisation de la Chaire « Transitions démographiques, Transitions économiques », 14 novembre 2024

²¹ *Ibid.*

²² Entretien avec Emmanuel Pont, *op. cit.*

que les recettes vont baisser plus que les dépenses. Donc on a vraiment ce problème de recettes pour le système des retraites. »²³

C'est sur la question des recettes que les modèles de natalité se confrontent. Une natalité stable apporte un renouvellement des actifs et stabilise le système des retraites, une baisse de la natalité entraîne un déséquilibre et demande des gains de productivité pour compenser, c'est par exemple la situation du Japon, dont le taux de fécondité est aux alentours de 1.3 :

« La diminution de la population active pourrait être contrecarrée par de meilleurs gains de productivité liés au progrès technique. Le Japon est l'exemple emblématique de cette tentative avec l'investissement dans la robotisation, sans succès véritable jusqu'à présent, puisque son économie est toujours en stagnation ! » (Lorenzi, 2024)

Plusieurs démographes (dont Emmanuel Pont ou Hervé le Bras) nuancent la menace sur le système des retraites. En effet, le processus de modification de la pyramide des âges est lent et le système des retraites n'est pas figé, Le régulateur a donc le temps d'adapter les systèmes sociaux aux évolutions économiques afin de le maintenir à l'équilibre. Par ailleurs, une hausse de la natalité n'est pas une solution immédiate pour rééquilibrer le système car cela commencera par amener des inactifs (enfants) avant que ceux-ci ne deviennent actifs. Dans le contexte actuel de crise, s'intéresser aussi vivement à des problèmes futurs possibles peut être considéré comme irresponsable. D'autant plus que l'immigration pourrait être un facteur clef pour limiter le déséquilibre de la pyramide des âges.

▪ Penser la natalité à travers le prisme de l'immigration

Comme évoqué précédemment, les problèmes potentiellement soulevés par la question de la chute de la natalité relèvent de la taille de la population active. Néanmoins, la natalité n'est pas l'unique facteur régissant l'évolution de la population active : elle est couplée à l'immigration. Il est impossible, en parlant de problématiques démographiques, d'occulter l'impact des migrations selon Hervé le Bras. Cependant, le caractère souhaitable et efficace de l'immigration est sujet de débats.

En premier lieu, le simple choix d'évoquer ou non la question de l'immigration peut être clivant. Emmanuel Macron, dans son discours, évoque uniquement des solutions pour relancer la fertilité des Français. Or, comme le relève Hervé Le Bras :

« Raisonner en termes de natalité isolément, c'est laisser de côté les migrations et plus exactement supposer que le solde migratoire est nul, ce qui n'est pas neutre politiquement. Or, la croissance démographique repose de plus en plus sur l'immigration. Les quatre cinquièmes de la croissance de la France en 2023 sont imputables à cette immigration »²⁴

Ce choix du président Macron pourrait s'expliquer à la lumière des tensions qui entourent le débat.

« C'est difficile de parler d'immigration sans hystériser le débat. C'est pour ça que le débat n'est pas là où il devrait être. Le débat n'a pas lieu parce que tous les arguments les plus fallacieux ou les moins fallacieux se valent. [...] Les fameuses OQTF, les immigrants qui font peur, etc. »²⁵

Donc, l'immigration et la natalité sont des sujets complémentaires qu'il est difficile d'évoquer séparément. Pour autant, l'immigration polarise les débats dans un contexte de chômage important et de montée des « crispations

²³ Entretien avec Kevin Genna, *op. cit.*

²⁴ Entretien avec Hervé Le Bras, *op. cit.*

²⁵ Entretien avec Kevin Genna, *op. cit.*

identitaires » (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, 2024). Augmenter le solde migratoire pourrait ainsi pallier la baisse des naissances et conserver une population active suffisante avec de nombreux bénéfiques.

« L'immigration (même illégale !) est un apport démographique rentable car on apporte des jeunes et des diplômés qui seront tout de suite actifs sans avoir à payer pour leur éducation et leur enfance. Avoir des enfants à un instant t n'est qu'un investissement sur l'avenir sur 25 ans, âge où l'enfant entrera dans la vie active. »²⁶

En conséquence, « les études qui sont à peu près sérieuses, montrent que l'impact en termes de finances publiques de l'immigration, il est au pire neutre, au mieux légèrement positif »²⁷. Il apparaît que l'immigration pourrait apporter une solution aux problèmes liés à la natalité, voire qu'elle serait nécessaire pour conserver la main d'œuvre requise dans certains secteurs, comme en témoigne une note du Conseil d'Analyse Économique :

« Les secteurs d'activité qui faisaient le plus appel aux travailleurs immigrés en 2018 sont ceux aujourd'hui qui déclarent manquer de main d'œuvre [suite à la baisse de l'immigration liée à l'épidémie de Covid] (en particulier le bâtiment et l'hôtellerie-restauration). Bien qu'il ne s'agisse que d'une simple corrélation, ceci suggère que les travailleurs immigrés et natifs sont davantage complémentaires que substituables et que l'immigration permet de soulager certains secteurs et/ou métiers. » (Auriol & Rapoport, 2024)

Cependant, l'immigration peut-elle vraiment constituer une solution viable ? Le cas de l'Allemagne est une bonne illustration des divergences d'opinions. D'un côté, Hervé le Bras l'érige en exemple de réussite d'une politique d'accueil des migrants complémentaire à la natalité :

« Actuellement, la fécondité en France est plus forte qu'en Allemagne. Il y a eu 0.5 enfants par femme en moins en Allemagne pendant très longtemps. Tout le monde disait que l'Allemagne allait se retrouver beaucoup plus vieillie que la France. En fait, quand on regarde, leur population n'est pas plus vieille que la France. Ils ont 22.3% de personnes de plus de 65 ans, et la France 22%. Donc ça se vaut. Pourquoi ? Parce qu'ils ont eu beaucoup plus de migration. »²⁸

Conséquemment, le système social allemand n'est pas plus en difficulté que le système français malgré une natalité significativement plus faible sur le long terme. Au contraire, un article de La Croix cite Anne Salles, démographe et maîtresse de conférences à la Sorbonne qui relève qu'un « rapport de l'ONU [du début des années 2000] a mis en évidence que si le pays voulait stabiliser son rapport de dépendance, c'est-à-dire son ratio actifs-retraités, en recourant uniquement à l'immigration, qu'elle [l'Allemagne] devrait accueillir 175 millions de personnes jusqu'à 2050, soit 3,5 millions d'immigrés chaque année » (Lucas, 2021). Notons cependant que selon *Statistisches Bundesamt*, le bureau fédéral des statistiques allemand, le solde migratoire allemand était de +167 000 en 2000, +1 139 000 en 2015, pic lié notamment à la guerre en Syrie, et de +220 000 en 2020 (*Statistisches Bundesamt*, 2024). Ces chiffres posent la question du réalisme d'accueillir 3,5 millions d'immigrants par an : l'immigration pourrait ne pas être suffisante. Ils posent aussi la question du réalisme du rapport de l'ONU cité : l'Allemagne a-t-elle vraiment besoin d'une telle immigration ? En effet, il semble que jusqu'à aujourd'hui, l'immigration a suffi à compenser une natalité significativement plus faible qu'en France. De plus, dans le cas de la France, Didier Breton et John Tomkinson, dans *The Conversation* présentent une descendance finale par femme en France de 1.8 enfants par femme. « C'est suffisamment proche de la valeur seuil de 2,1 pour que le

²⁶ Entretien avec Emmanuel Pont, *op. cit.*

²⁷ Entretien avec Kevin Genna, *op. cit.*

²⁸ Entretien avec Hervé Le Bras, *op. cit.*

renouvellement de la population soit assuré par une contribution migratoire, même modeste » (Breton & Tomkinson, 2024).

Si aujourd'hui la migration équilibre le faible nombre de naissances, il est possible que ce ne soit plus le cas dans les années à venir. D'abord, parce que le nombre de naissances par femmes pourrait encore diminuer. Ensuite, parce que le nombre de migrants pourrait lui aussi diminuer avec le temps.

« Si les pays africains, les pays qui aujourd'hui sont en croissance de la population, finissent leur transition démographique, et eux aussi ont une démographie qui vieillit et qui baisse, en fait qui va émigrer ? Qui seront les migrants ? »²⁹

Pour le moment, la population très jeune des pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique francophone en fait des pays qui comptent significativement dans l'immigration en France. Il se pourrait cependant qu'avec le temps le nombre de migrants en provenance d'Afrique diminue. Dans ce cas, comment compenser les effets de la faible natalité ? Au contraire, Emmanuel Pont songe aux conséquences climatiques qui génèrent de nouveaux courants migratoires : « il est de la responsabilité des pays développés de prendre en charge les réfugiés climatiques engendrés par des dizaines d'années de pollutions ». ³⁰

Ainsi, la place de l'immigration dans le sujet de la natalité est un nœud important de controverse. Certains acteurs la considèrent comme inséparable de la question des naissances lorsqu'on s'intéresse à la démographie. Néanmoins, la possibilité de compenser la chute des naissances sur la durée par l'immigration et le caractère souhaitable de cette solution font largement débat.

En conclusion, la démographie a longtemps été considérée comme un enjeu de puissance pour les nations. Discutée aujourd'hui, cette idée ressurgit dans les paroles d'Emmanuel Macron qui souhaite relancer la natalité. En particulier, la baisse du nombre d'enfants par femme inquiète une partie des économistes car elle pourrait déséquilibrer la pyramide des âges et entraîner l'impossibilité de financer les retraites. Lorsqu'on s'intéresse à la question de la natalité au prisme de ses implications économiques, des démographes et des économistes soulignent l'importance de l'immigration. En effet, il apparaît que dans certains pays, comme l'Allemagne, elle aurait compensé une natalité faible. Cependant, cette solution pourrait ne pas être viable à long terme. Il faudrait, dans ce cas, la coupler à une politique nataliste. Or, la mise en place de politiques natalistes soulève encore d'autres débats qui sont l'objet de la partie suivante.

■ Actions et légitimité de l'État face à la natalité

Dans son allocution, Emmanuel Macron entend mettre en place des politiques publiques pour contrer la baisse de la natalité. Si la chute de la démographie impacte la nation, alors il serait du devoir du président de mettre en place des mesures efficaces. Mais existe-t-il vraiment des politiques natalistes efficaces ? Et l'État peut-il légitimement influencer des choix individuels ?

■ Les politiques natalistes, une efficacité discutée

Les politiques pour encourager la natalité sont d'une grande diversité et ont des impacts discutés. Une étudiante de l'EHESS résume la situation en disant que les politiques ont des effets sur le long terme, qui restent faibles et qui nécessitent des axes complémentaires.

²⁹ Entretien avec Kevin Genna, *op. cit.*

³⁰ Entretien avec Emmanuel Pont, *op. cit.*

« En effet, il y a très peu d'effets. Mais avec deux nuances, la première c'est que ça a des effets sur le long terme. [...] Pour autant, on voit que les incitations financières, ça il y a une étude que l'économiste Camille Landais avait faite, [...] et où il montre qu'en fait ça a un impact, mais ça a un impact dix ans plus tard en fait, tout ce qui est incitations fiscales et financières. [...] Donc ça c'est le premier point et le deuxième point qui permet de nuancer, c'est que souvent quand on regarde les incitations fiscales seules ne fonctionnent pas. Mais les politiques natalistes et familialistes historiquement, elles attaquent entre guillemets un peu par plusieurs voies. Elles attaquent par une voie fiscale, elles attaquaient par une voie répressive qui était "on m'empêche le droit à l'avortement, on m'empêche la contraception" et donc ça c'était plutôt la voie répressive. Et ensuite il y avait une voie de propagande qui était de dire "on promeut le modèle de la famille avec de nombreux enfants" et c'est quelque chose qui est valorisé socialement. »³¹

De son côté Christophe Capuano, historien contemporain, est plus nuancé dans un entretien pour La Grande Conversation. Il confirme qu'il faut combiner des mesures incitatives pour obtenir un vrai effet, mais il n'observe un effet positif que pour les politiques incitatives et pas pour les mesures répressives.

« Les mesures incitatives ont souvent un effet réel sur la croissance de la natalité. Plus précisément, la combinaison de mesures incitatives – les allocations familiales, le quotient familial, l'allocation logement pour les familles en période de crise – a permis d'accompagner les familles et de limiter la perte de pouvoir d'achat liée à l'arrivée d'un enfant. [...] En revanche, les mesures répressives, comme les politiques de lutte contre l'avortement, n'ont pas d'effet sur les pratiques réelles des Français. Ainsi, le chiffre des 300 000 avortements par an reste stable à cette époque [régime de Vichy], même si cette pratique clandestine est très difficile à quantifier. » (Capuano, 2024)

Cette vision est partagée par Pascale Morinière, présidente des AFC, pour qui l'important est uniquement de donner les moyens financiers aux couples pour qu'ils aient les enfants qu'ils veulent et pas d'encourager à avoir plus d'enfants que souhaités.

« Ça, c'est une politique nataliste. Les chrétiens, puisque nous, on se fondait sur la doctrine sociale de l'Église, on n'est pas du tout nataliste contrairement à des vieilles idées qui traînent, les chrétiens veulent qu'on fasse bien l'enfant, etc, on est pour le respect du libre choix du père et de la mère, des parents. Et donc c'est pour ça que ce chiffre du désir d'enfant est vraiment important pour nous et qu'il est à respecter. »³²

L'association se donne pour vocation de faire coïncider le taux de natalité et le désir d'enfants, qui sont respectivement de 1,68 (INSEE, 2024b) et 2,39 (Associations Familiales Catholiques, 2022). Pour cela elle a mené une enquête sur les demandes que les parents ont pour avoir des enfants.

« Nous on en a fait aussi une en juillet 2023 avec l'IFOP. On a été chercher des familles qui avaient renoncé à avoir un enfant ou un enfant de plus [...] et on leur a demandé pourquoi. Donc là on a vraiment été chercher les causes. Donc dans les premières causes, il y a les manques de moyens financiers, et juste après, c'est très proche, il y a les congés parentaux, [...] il faut avant anticiper sur les modes de garde. Donc ça c'est les premières causes. Ensuite il y a tout ce qui est santé et fécondité. Ensuite ce qui nous a surpris, c'est la solitude. [...] et seulement après les questions écologiques. »³³

A partir de ce constat, les AFC présentent une série de mesures à adopter pour répondre aux besoins des parents pour qu'ils aient les enfants qu'ils souhaitent. Ils demandent le dé plafonnement des allocations familiales datant du quinquennat Hollande et un double congé possible à la naissance : le premier court et très bien rémunéré, qui

³¹ Entretien avec une étudiante de l'EHESS, op. cit.

³² Entretien avec Pascale Morinière, op. cit.

³³ *Ibid.*

permet de gérer la naissance, et le second plus long et moins rémunéré qui couvre la petite enfance jusqu'à l'entrée en maternelle. Mais cette prise de position avec des aides ciblées sur les demandes des familles est nuancée par Hervé Le Brun qui remet en cause l'efficacité des politiques natalistes.

- Pour reprendre sur la Russie, elle applique donc des politiques natalistes ?
- Oui, énormément, sans aucun succès. Ils restent collés à 1.40, parfois un peu plus. Bon, les statistiques Russes sont à manier avec précaution, on pense que c'est peut-être 1.45.³⁴

« Oui, ça c'est des trucs parce qu'on avait raconté que quand on avait baissé les allocations familiales... Donc je montre que ça a eu je sais plus combien, vous voyez, je montre que ça a sans doute diminué la fécondité de 0,006 enfants. Et pour la peine, c'était un grand argument de la droite. »³⁵

On observe donc vraiment une bataille des chiffres sur les effets des politiques familiales.

« La Roumanie, la République Tchèque, l'Allemagne, Slovaquie, Slovaquie. Tous ces pays-là ont mis en place des politiques familiales, et voient leur natalité augmenter. Oui, il y a cette question de la corrélation, parce que là, je vous raconte ça, vous n'êtes pas obligés de me croire sur parole. On a beaucoup dit, tant qu'on avait une politique familiale qui fonctionnait bien à une natalité haute, où on était en tête des pays européens, on a beaucoup dit que c'était grâce à notre bonne politique familiale, et régulièrement, les cassants disaient "on n'est pas sûrs". N'empêche qu'on a démantelé la politique familiale avec les mesures dont je vous parlais, sous le quinquennat Hollande, et on a vu aussitôt, l'année suivante, la natalité plonger. »³⁶

Pour décaler le débat, les AFC se positionnent non pas comme partisans d'une politique nataliste, mais comme ayant pour objectif de permettre aux parents d'avoir les enfants qu'ils veulent. Pour eux, la réponse aux besoins des parents est le principal enjeu. Pour défendre sa position. Chacun y va de ses propres exemples et cite les pays dans lesquels les effets ont été dans son sens. Hervé Le Bras se concentre sur la Suède ou l'Allemagne de l'Est alors que les AFC s'arrêtent sur d'autres pays d'Europe comme la Hongrie.^{37 38}

Finalement, les effets des politiques natalistes sont discutés. Leur effet en décalé ne permet pas d'en faire une réponse à un problème court terme de chute des naissances et bien que des corrélations soient observées entre la baisse des allocations et des naissances en France est constatée depuis 2013, les acteurs ne s'accordent pas sur une potentielle causalité. Additionnellement, les politiques natalistes soulèvent des questions de légitimité, notamment quant à la considération des femmes.

▪ **Le corps des femmes, réifié et considéré comme une variable d'ajustement ?**

Dans son allocution de janvier 2024, Emmanuel Macron a utilisé une rhétorique guerrière pour souligner la nécessité d'un « réarmement démographique » (Macron, 2024), suscitant une vive controverse, notamment autour du vocabulaire utilisé. Mathieu Salma, sociologue, dénonce cette tournure comme une instrumentalisation de la natalité au service de la nation : « parler de « réarmement démographique » fait de la natalité une sorte d'outil au service de la nation, et c'est une rhétorique qui est totalement réactionnaire. Le corps des femmes n'est pas là pour être au service du PIB » (R.L., 2024). Cette déclaration illustre une critique récurrente : l'idée que les

³⁴ Entretien avec Hervé Le Bras, *op. cit.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Entretien avec Pascale Morinière, *op. cit.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Entretien avec Hervé Le Bras, *op. cit.*

politiques natalistes considèrent les femmes avant tout comme des vecteurs de reproduction, niant ainsi leur autonomie.

Les réactions indignées se sont multipliées, aussi bien chez les militants féministes que dans les rangs des partis politiques. Pour Sarah Durocher, militante féministe,

« La liberté de choisir d'avoir ou non des enfants est un combat historique des féministes ! Votre discours nataliste est méprisant envers les féministes qui bougent la société patriarcale depuis des décennies ! Lâchez-nous l'utérus ! On avance, vous reculez ! » (R.L., 2024)

L'utilisation d'un champ lexical militaire apparaît ainsi pour certains comme les prémices de politiques natalistes ignorant les réalités sociales et les aspirations des femmes, en les réduisant à leur simple rôle biologique.

L'opposition politique, représentée par Sandrine Rousseau, formule des critiques similaires. Dans une intervention publiée par Europe 1, elle déclare : « Les utérus des femmes ne sont pas une affaire d'État. Il n'y a pas d'espèce d'enjeu national à ce qu'il y ait des enfants » (Gindre, 2024). Cette position s'inscrit dans une critique plus large des discours natalistes, perçus comme des outils de contrôle social et politique, et relie ces discours aux « pires périodes » de l'histoire où le ventre des femmes a été envisagé comme un bien public.

La rhétorique nataliste actuelle soulève des questions fondamentales sur le rôle de l'État et la considération réservée au corps des femmes. L'injonction à procréer va à l'encontre des revendications féministes pour l'autonomie, mettant en lumière un conflit entre liberté des femmes et devoir de procréer. Le débat sur les politiques natalistes met plus largement face à face la vision de l'individu souverain et celle d'une nation qui s'autorise à réglementer l'intime.

▪ **Organiser la vie privée et influencer des choix de société : limites à la légitimité des États**

La baisse de la natalité préoccupe le gouvernement qui y voit une chute de sa puissance économique et un risque pour l'équilibre des retraites. En conséquence, Emmanuel Macron annonce des mesures pour relancer la natalité. Les politiques publiques natalistes ne sont pas une invention récente : aujourd'hui, de nombreuses mesures sont déjà mises en place pour encourager les familles, à l'image des allocations familiales. La plupart des mesures adoptées suscitent un consensus quant à leur nécessité, les débats se concentrant essentiellement sur leurs modalités de mise en œuvre. Cependant, une partie des acteurs du débat sur la natalité questionne la légitimité de l'action de l'État : est-il souhaitable que les politiques publiques guident les choix individuels ?

L'organisation de la vie privée par l'État est une question sensible. Depuis la loi de 1905, l'État français s'est séparé de la religion, et il semble impensable qu'il cherche à imposer une confession à ses citoyens. Pourtant, les politiques natalistes permettent à l'État d'influencer la natalité, ce qui n'est pas neutre. En promouvant par exemple la lutte contre l'infertilité et donc sa détection, l'État s'immisce directement dans la vie intime des Français, au cœur même de leur vie sexuelle. S'il est courant que les politiques publiques influencent les couples dans leur équilibre financier, certaines politiques natalistes vont plus loin en touchant à des choix personnels profonds. Cette intrusion pose la question des limites de l'action publique : où situer la frontière entre la vie publique et la vie privée ? Une étudiante de l'EHESS, auteure d'articles dans *La Grande Conversation* souligne :

« Le fait d'avoir des enfants c'est politique, le fait de pouvoir avoir des enfants, le fait de choisir d'avoir des enfants, ou à l'inverse le fait de ne pas pouvoir ou de ne pas choisir, ce sont des actes qui sont

liés d'une manière ou d'une autre à des politiques publiques, à un climat politique, à un certain nombre de normes dans lesquelles on baigne. »³⁹

Ainsi, l'aspect politique de la natalité est omniprésent et suscite des critiques. Par exemple, selon la présidente des Associations Familiales Catholiques (AFC), certaines positions politiques, comme celles du parti La France Insoumise (LFI), plaident pour une neutralité accrue des politiques publiques : « Il y a La France Insoumise qui va lancer une commission d'enquête sur tous les mouvements anti-choix et conservateurs et pro-famille. »⁴⁰

Face à ces préoccupations, certains acteurs, comme Emmanuel Macron, soulignent ce qu'ils considèrent comme une absolue nécessité économique : la natalité doit repartir. D'autres proposent que l'État puisse agir sans s'immiscer dans l'intimité des citoyens, en laissant aux couples la liberté de recourir aux aides ou non. La présidente des AFC attribue en partie la baisse de la natalité à l'évolution des structures familiales : « 25 % [des enfants] vivent en famille monoparentale, et ça, ça augmente au détriment des familles unies. Ce qui est sûr, c'est qu'une famille monoparentale, elle n'a pas d'enfant »⁴¹. Elle ajoute que les familles recomposées, en revanche, ont une plus forte probabilité d'avoir des enfants. Certaines collectivités locales prennent des initiatives en ce sens. La mairie de Viroflay, en région parisienne, a mis en place un système de conseil conjugal accessible gratuitement à ses administrés. L'objectif initial est économique : prévenir les séparations pour réduire la demande en logements sociaux.

« Il y a des mairies qui ont des initiatives intéressantes, à Viroflay par exemple, il y a une adjointe à la famille qui a mis en place du conseil conjugal accessible à ces administrés gratuitement. Pourquoi ? Parce qu'ils en avaient marre de fournir des logements sociaux, et ça leur coûtait un pognon de dingue comme dirait l'autre. »⁴²

Ce type d'initiative, qui repose sur le volontariat, semble acceptable pour certains acteurs comme les AFC, tant qu'elle ne s'impose pas. D'autres mesures, moins conventionnelles, sont aussi envisagées, comme des activités destinées à renforcer les liens familiaux :

« Il y a une proposition pour l'éducation, et pour la préparation au mariage, chaque année ils ont une soirée pour les couples qui se sont mariés dans l'année, avec une soirée sympa et conviviale, mais il y a un intervenant qui donne une petite conférence, et puis après il y a des discussions, des petits ateliers. »⁴³

Les politiques natalistes posent également des questions éthiques. Par exemple, les conditions dans lesquelles les couples de même sexe peuvent avoir des enfants restent controversées. La Gestation pour Autrui (GPA) et la Procréation Médicalement Assistée (PMA) alimentent d'importants débats. Selon un sondage IFOP de 2022, « les Français n'ont jamais autant soutenu la légalisation de la GPA, qu'elle soit pour les couples hétérosexuels (75 %) ou les couples homosexuels (59 %) ». Pourtant, ce sujet était jugé «largement absent de la campagne présidentielle». Ce décalage entre les politiques publiques et l'opinion publique alimente les critiques sur la légitimité de l'action étatique dans ce domaine. Les choix des solutions mises en avant pour relancer la natalité pourraient ne pas être représentatives des solutions plébiscitées par l'opinion publique (IFOP, 2022). Certains courants féministes interrogent aussi ces politiques sous l'angle des modèles sociétaux qu'elles sous-tendent :

« Il y a quand même tout un champ de la pensée [féministe] qui est : comment permettre à des populations LGBT d'avoir des enfants ? Donc dans toute la lutte pour la PMA, et toute la lutte pour

³⁹ Entretien avec une étudiante de l'EHESS, *op. cit.*

⁴⁰ Entretien avec Pascale Morinière, *op. cit.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

l'adoption, en fait d'une certaine manière il y a déjà cette pensée de dire comment est-ce qu'on peut avoir une maternité et une paternité qui soit heureuse et qui soit compatible avec notre cadre familial ? » »⁴⁴

Se jouerait donc, derrière les politiques publiques, bien plus qu'un nombre d'enfants. Tout un modèle d'organisation de la société pourrait être imposé par l'État.

En conclusion, les politiques publiques en faveur de la natalité touchent à des questions hautement personnelles. Pendant longtemps, les politiques natalistes se sont imposées à la société avec peu de débats, l'intérêt de la nation étant mis en avant. Aujourd'hui, les mentalités ont changé et de nombreux acteurs de la controverse s'interrogent sur la légitimité de l'État à influencer les individus dans leur intimité, au risque de verser dans une forme d'autoritarisme.

▪ Politiques natalistes et autoritarisme, des risques de dérive ?

Comme mentionné dans les parties précédentes, une forte natalité a longtemps été associée à la puissance militaire et économique de l'État, et la question de la natalité a ainsi souvent constitué un enjeu national. Cependant, cette approche peut parfois prendre des tournures nationalistes, voire autoritaires. De ce fait, les politiques natalistes génèrent des inquiétudes pour certains acteurs du débat. Le discours nataliste serait aujourd'hui instrumentalisé à des fins politiques, notamment par le Rassemblement National (RN), qui, selon Cécile Alduy, exploiterait cette thématique comme un « prétexte pour valider, avec un certain flair, une mesure d'essence identitaire et ethnociste, en la faisant passer pour économique et pragmatique » (Guillou, 2023).

Les différents partis d'extrême droite portent des mesures natalistes dans leurs programmes. Le RN, en particulier, propose tout un ensemble de mesures pour relancer la natalité, à l'image d'aides économiques pour les jeunes couples. Cependant, Cécile Alduy pointe l'instrumentalisation de la natalité comme un rempart face aux craintes de remplacement démographique : une natalité forte permettrait de moins avoir recours à l'immigration. On peut en effet lire dans le programme du RN de 2024 :

« A l'heure où le Haut-commissaire au plan explique que, pour préserver notre modèle, notre seul choix serait l'immigration, nous favorisons à l'inverse la natalité, qui seule permettra la continuité de la Nation et de notre civilisation. » (Rassemblement National, 2024)

Le parti renvoyant ainsi directement natalité et immigrations comme deux faces d'un même problème, il pose la politique nataliste en barrière face à la venue de travailleurs étrangers en France. En plus des risques de motivations purement identitaires, une étudiante de l'EHESS, auteure dans La Grande Conversation, souligne des risques de dérives autoritaires :

« Historiquement, les politiques natalistes qui ont le mieux « fonctionné » combinaient des incitations financières, des restrictions sur l'avortement et la contraception, et une valorisation sociale des familles nombreuses. C'est ce modèle que le RN, par exemple, propose, en intégrant un discours moral conservateur. »⁴⁵

Les mesures préconisées par le RN illustreraient la tendance des politiques natalistes à restreindre les libertés des individus. En effet, la contraception et l'IVG ont permis aux femmes de contrôler leur fécondité et de prendre des décisions libres concernant leur corps et leur avenir. En remettant en question l'accès à ces droits, ces politiques risquent de les priver d'une autonomie essentielle, en les réduisant à des fonctions reproductives au service de l'État. Nous avons précédemment discuté de cette possible instrumentalisation du corps des femmes

⁴⁴ Entretien avec une étudiante de l'EHESS, *op. cit.*

⁴⁵ *Ibid.*

et des questions éthiques profondes qui en découlent. Additionnellement, comme le note la présidente des AFC, Pascale Morinière, les politiques natalistes, si elles ne sont pas équilibrées par un respect du libre choix, finissent par accorder une place marginale aux aspirations des individus. Dans ce contexte, la natalité devient non seulement un indicateur de prospérité économique mais aussi un outil de contrôle social.

« Pendant quelques années, le natalisme a été équilibré entre les besoins de la nation et les besoins des femmes, mais, en l'absence de forces correctrices, il a basculé vers un nationalisme se souciant peu des effets sur les femmes qui mettent les enfants au monde. » (Bergeron & Jenson, 1999)

Les craintes de dérives autoritaires sont souvent soutenues par des exemples d'autres pays européens. C'est le cas de la Hongrie de Viktor Orban, où des aides financières sont attribuées aux femmes pour encourager la natalité et l'accès à l'avortement est réduit et soumis à des conditions dissuasives, comme l'obligation de l'écoute des battements du cœur du fœtus depuis 2022 (Schumacher, 2022).

« J'ai entendu l'ambassadeur de Hongrie en France, on lui disait « mais pourquoi est-ce que l'avortement baisse en Hongrie ? » Il a ri et il a dit « parce qu'on donne de l'argent ». Moi, je trouve que l'avortement c'est un drame, c'est terrible, mais payer les femmes pour qu'elles gardent leurs enfants, quelle relation va se construire entre cette mère et son enfant ? »⁴⁶

De manière encore plus radicale, l'exemple de la Roumanie sous Nicolae Ceaușescu illustre les dérives des politiques natalistes autoritaires. En 1966, face à une chute de la natalité, l'avortement a été interdit, sauf pour les femmes ayant déjà 4 enfants ou plus de 40 ans, ce qui « règle la question »⁴⁷, comme le souligne Hervé Le Bras. Cette politique coercitive a provoqué une hausse immédiate des naissances, mais à long terme, la natalité s'est à nouveau stabilisée à un niveau bas. Les conséquences sociales ont été dramatiques, avec le recours commun aux faiseuses d'anges ou encore la découverte, à la chute du dictateur, d'orphelinats surpeuplés et insalubres où étaient abandonnés les enfants non désirés par les familles les plus pauvres. Cet exemple pourrait mettre en lumière les effets désastreux des politiques natalistes autoritaires.

Le natalisme nationaliste, sujet de débats, pourrait avoir conquis la sphère politique comme l'évoque le terme « réarmement démographique » (Macron, 2024), une expression lourdement connotée. Il ressort de notre entretien avec une étudiante de l'EHESS, auteure dans La Grande Conversation :

« Il me semble que cette question dépasse la simple natalité et montre plutôt la manière dont l'extrême droite impose ses thématiques dans le débat public. Peut-être que cette réaction de Macron n'était pas calculée, mais elle révèle au moins que ces idées imprègnent l'inconscient politique actuel. »⁴⁸

Ainsi, il pourrait y avoir un risque à laisser des idées natalistes s'imposer naturellement dans le débat public. Elles pourraient véhiculer des aspirations nationalistes et autoritaires qui finiraient par s'imposer, entraînant nombre de conséquences pour les libertés individuelles. Rappelons cependant que les partis défendant des politiques natalistes mettent en avant les nombreuses motivations discutées dans l'article : puissance économique de la France et équilibre de la pyramide des âges principalement.

En conclusion, la question des politiques natalistes révèle des tensions profondes entre efficacité, légitimité et respect des libertés individuelles. Si certaines mesures incitatives, comme les aides financières ou les congés parentaux, peuvent faciliter les choix des familles, leur impact reste largement discuté. Par ailleurs, les approches jugées parfois trop intrusives suscitent un rejet d'une partie de la population, notamment en raison de leur

⁴⁶ Entretien avec Pascale Morinière, *op. cit.*

⁴⁷ Entretien avec Hervé Le Bras, *op. cit.*

⁴⁸ Entretien avec une étudiante de l'EHESS, *op. cit.*

tendance à instrumentaliser le corps des femmes ou à empiéter sur des choix intimes. Enfin, la légitimité même de l'État à intervenir dans ce domaine soulève des débats : jusqu'où peut-il aller pour orienter des décisions aussi personnelles que celle d'avoir des enfants ?

■ Conclusion : les tensions démographiques, entre liberté individuelle et enjeux collectifs

Le rapport de l'INSEE sur la démographie française a agi comme un catalyseur, ravivant les nombreux débats autour de la natalité en France. Ces discussions touchent à des enjeux démographiques, sociaux et politiques, et sont profondément liées aux mutations que traverse la société. Si la baisse de la natalité est souvent associée à des facteurs directs tels que l'infertilité, elle s'inscrit aussi dans un contexte plus vaste de transformations économiques, sociétales et culturelles. Autrefois vue comme un moteur central de puissance nationale, la natalité est désormais appréhendée dans un cadre plus complexe, où les priorités de l'État, des individus et des familles entrent en tension.

Les causes de la baisse de la natalité sont diverses et sujettes à débat. L'infertilité, souvent avancée comme une cause majeure, pourrait finalement avoir un rôle moins déterminant qu'on ne le pense, soulevant la question de l'interprétation des données démographiques : quelle part de ce phénomène est réellement imposée par des facteurs biologiques, et quelle part relève de choix personnels ou sociétaux ? L'émancipation des femmes, qui redéfinit leurs priorités et leur rapport à la maternité, modifie en profondeur la perception de la famille en tant que projet de vie. L'ampleur de cette évolution est un sujet de controverse, de même que les conséquences des préoccupations économiques et écologiques, qui relèguent parfois la question de la procréation au second plan. En outre, l'alignement de la natalité française sur un modèle européen semble marquer la fin de l'exception française, marquée par une fécondité historiquement plus élevée, et souligne un phénomène de convergence au niveau européen.

Les répercussions de cette évolution démographique sont également multiples. D'un point de vue politique, la natalité reste perçue comme un enjeu stratégique pour les États, mais cette vision est remise en cause dans un monde où la technique et l'innovation pourraient davantage peser que la simple taille de la population. Le vieillissement de la population, s'il soulève des inquiétudes concernant la pérennité des systèmes de retraite et la structure de la pyramide des âges, pourrait paradoxalement ne pas avoir l'impact redouté, remettant en question certains principes de prévoyance. En parallèle, la question du lien entre démographie et immigration devient centrale : si l'immigration est souvent envisagée comme une réponse au déclin démographique, elle fait surgir des interrogations sur l'intégration, l'identité nationale, et sur les modalités de gestion de ces flux pour préserver la cohésion sociale.

Face à ces enjeux, l'action de l'État est souvent contestée. Les politiques natalistes, souvent présentées comme une réponse évidente à la baisse de la natalité, sont parfois critiquées pour leur efficacité limitée et leur intrusion dans les libertés individuelles. La question du corps des femmes, parfois considéré comme une simple variable d'ajustement dans ces politiques, soulève des préoccupations sur les limites de l'intervention étatique dans la sphère privée. De plus, l'organisation de la vie privée des familles, incluant les débats sur l'intégration de la communauté LGBTQIA+, interroge sur le rôle et les limites de l'action publique. Enfin, certains redoutent que les politiques natalistes ne dégénèrent en formes d'autoritarisme, en imposant des normes qui entreraient en contradiction avec les principes d'autonomie et de liberté.

En définitive, la question de la natalité met en lumière les tensions qui traversent notre société contemporaine, entre aspirations individuelles et enjeux collectifs. Ce débat, loin de se clore, devient un reflet des préoccupations d'aujourd'hui : comment concilier les préoccupations économiques, écologiques et sociales avec des choix personnels souvent perçus comme intimes ? Il illustre aussi la complexité de la relation entre l'État et les libertés individuelles, et l'équilibre fragile entre les politiques publiques et les droits des individus. Ce débat, qui nourrit la

réflexion sur l'avenir de notre société, continue d'évoluer, offrant ainsi un terrain fertile pour interroger notre modèle social à l'heure des transformations profondes qui marquent notre époque.

■ Matériel et méthodes

Cette analyse résulte majoritairement de l'analyse de la presse française, et complétée par des analyses de l'INSEE ainsi que d'autres agences de statistiques nationales. La majorité des articles ont été publiés à la suite de l'allocution d'Emmanuel Macron datant du 16 janvier 2024. Le corpus de documents comprend aussi des entretiens provenant de divers médias, comme des journaux ou des radios.

L'analyse quantitative a permis de déterminer des thèmes revenant beaucoup dans les articles en parallèle de la démographie. On peut notamment noter l'économie, les retraites et l'immigration en tête, puis la puissance, l'écologie, le corps des femmes et les valeurs familiales. Ce sont autour de ces différents thèmes que nous avons donc pu construire des questions pour nos entretiens et demander confirmations auprès de nos intervenants. La controverse étant relativement récente, et les enjeux assez séparés les uns des autres, nous n'avons pas pu dégager de fil directeur de l'évolution de la controverse.

Ce travail initial a permis de comprendre la controverse et d'identifier différents acteurs de la controverse afin d'avoir un large échantillon d'entretiens. Nous avons ainsi eu l'occasion d'échanger avec :

- Pascale Morinière, présidente des Associations familiales catholiques depuis 2019. Entretien réalisé à Paris le 14 novembre 2024.
- Hervé Le Bras, démographe et chercheur à l'Institut national des études démographiques (INED). Entretien réalisé à Paris le 25 octobre 2024.
- Une sociologue, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), rattachée au Centre de recherche sur les liens sociaux. Entretien réalisé à Paris le 13 novembre 2024.
- Emmanuel Pont, auteur de *Faut-il arrêter de faire des enfants pour sauver la planète ?* (Payot, 2022). Entretien réalisé à Paris le 31 octobre 2024.
- Une étudiante de l'EHESS, auteure d'articles sur les politiques natalistes en France. Entretien réalisé à Paris le 13 novembre 2024.
- Kevin Genna, Responsable de la modélisation de la Chaire « Transitions démographiques, Transitions économiques ». Entretien réalisé à Paris le 14 novembre 2024.

Nous regrettons de ne pas avoir pu interroger des acteurs politiques dans le cadre de notre controverse. En effet, d'après les articles que nous avons pu lire, ceux-ci ont un avis beaucoup plus tranché sur le sujet que les experts. De plus, des propositions de lois ayant été déposées sur le sujet depuis l'allocution d'Emmanuel Macron, nous aurions été heureux de pouvoir interroger leurs auteurs.

■ Références

Associations Familiales Catholiques. (2022, octobre 6). États généraux de la natalité. Associations Familiales Catholiques. <https://www.afc-france.org/politique-familiale/en-europe/etats-generaux-de-la-natalite/>

Auriol, E., & Rapoport, H. (2024, novembre 9). L'immigration qualifiée : Un visa pour la croissance. Conseil d'Analyse Économique. <https://www.cae-eco.fr/staticfiles/pdf/cae-note067.pdf>

Badeau, K. (2023, novembre 5). Pourquoi le mouvement « No kids » fait-il couler autant d'encre ? Le Point. https://www.lepoint.fr/postillon/no-kids-pourquoi-ce-mouvement-est-controverse-05-11-2023-2541968_3961.php

Bergeron, J., & Jenson, J. (1999). Nation, natalité, politique et représentations des femmes. *Recherches féministes*, 12(1), 83-101. <https://doi.org/10.7202/058022ar>

Birnbaum, J. (2024, janvier 26). Le souci de la natalité n'est pas une lubie d'extrême droite. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/01/26/le-souci-de-la-natalite-n-est-pas-une-lubie-d-extreme-droite_6213156_3232.html

Bonjour ! La Matinale TF1. (2024, janvier 18). [Émission]. <https://www.youtube.com/watch?v=CvSciTAHOZs>

Breton, D., & Tomkinson, J. (2024, février 14). Fécondité française : Anatomie d'une chute. *The Conversation*. <http://theconversation.com/fecondite-francaise-anatomie-dune-chute-222555>

Capuano, C. (2024, avril 22). La natalité, un enjeu profondément politique—Regard historique sur les politiques natalistes en France. *La Grande Conversation*. <https://www.lagrandeconversation.com/societe/la-natalite-un-enjeu-profondement-politique-regard-historique-sur-les-politiques-natalistes-en-france/>

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. (2024). La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, année 2023.

Conseil d'Orientation des Retraites. (2024). Évolutions et perspectives des retraites en France. Conseil d'Orientation des Retraites.

d'Allens, G. (2024, janvier 26). Réarmement démographique : « L'État veut produire de la chair à canon ». <https://reporterre.net/Rearmement-demographique-L-Etat-veut-produire-de-la-chair-a-canon>

de Larosiere, J., Dumont, G.-F., & Pany, A. (2024, janvier 17). La chute de la natalité est un problème grave, il faut y répondre. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-la-chute-de-la-natalite-est-un-probleme-grave-il-faut-y-repondre-2046857>

Desmots, W. (2024, mars 5). Pour le désarmement démographique. *La Grande Conversation*. <https://www.lagrandeconversation.com/societe/pour-le-desarmement-demographique/>

Fondation des femmes. (2023, juin 1). Le coût d'être mère. <https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2023/06/FDF-note-observatoire-le-cout-detre-mere.pdf>

Gindre, A. (Réalisateur). (2024, janvier 18). Sandrine Rousseau : « Les utérus des femmes ne sont pas une affaire d'État » [Émission]. In TF1. <https://www.youtube.com/watch?v=CvSciTAHOZs>

Godet, M. (2002). *Le Choc de 2006—Démographie, croissance, emploi. Pour une société de projets* (Odile Jacob).

Guillou, C. (2023, février 3). Marine Le Pen profite du débat sur les retraites pour défendre sa politique nataliste. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/02/03/marine-le-pen-profite-du-debat-sur-les-retraites-pour-defendre-sa-politique-nataliste_6160392_823448.html

IFOP. (2022, mars 10). La position de l'opinion publique sur la GPA et les questions LGBT dans la campagne présidentielle. <https://www.ifop.com/publication/la-position-de-lopinion-publique-sur-la-gpa-et-les-questions-lgbt-dans-la-campagne-presidentielle/>

INSEE. (1991). Pyramide des âges [Jeu de données].

INSEE. (2024a). Pyramide des âges [Jeu de données].

INSEE. (2024b, janvier 1). Bilan démographique 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/7750004/ip1978.pdf>

Leclair, A., & Renault, M.-C. (2024, mai 12). Agnès Buzyn au Figaro : «On ne répond pas à la baisse démographique par une médicalisation à outrance». Le Figaro. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/agnes-buzyn-au-figaro-lier-fertilite-et-demographie-est-un-discours-qui-instrumentalise-les-femmes-20240512>

Lorenzi, J.-H. (2024, mai 22). Natalité en baisse : Le choc ! Le cercle des économistes. <https://lecercledeseconomistes.fr/articles/societe/demographie/natalite-en-baisse-le-choc/>

Lucas, E. (2021, mars 29). Baisse de la natalité, quelles conséquences pour demain ? La Croix. <https://www.la-croix.com/France/Baisse-natalite-queles-consequences-demain-2021-03-26-1201147890>

Macron, E. (2024, janvier 16). Discours sur le « réarmement démographique ». <https://www.vie-publique.fr/discours/292703-emmanuel-macron-16012024-politique-gouvernementale>

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2023, avril 1). La parité dans l'enseignement supérieur. la parité dans l'enseignement supérieur -. https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T173/la_parite_dans_l_enseignement_superieur/

Musée National d'Histoire Naturelle. (2024, février 2). Faut-il s'inquiéter d'une baisse de la natalité. Entretien avec Gilles Pison. Musée National d'Histoire Naturelle. <https://www.mnhn.fr/fr/actualites/faut-il-s-inquieter-d-une-baisse-de-la-natalite>

Padis, M.-O. (2024, mars 7). Ni réarmement, ni désarmement : La liberté de choisir ! La Grande Conversation. <https://www.lagrandeconversation.com/societe/ni-rearmement-ni-desarmement-la-liberte-de-choisir/>

Rassemblement National. (2024, juin 24). Programme des élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet 2024. <https://rassemblementnational.fr/documents/202406-programme.pdf>

R.L. (2024, janvier 18). « Réarmement démographique » : Colère des féministes après les propos d'Emmanuel Macron. Le Point. https://www.lepoint.fr/societe/rearmement-demographique-colere-des-feministes-apres-les-propos-d-emmanuel-macron-18-01-2024-2550110_23.php

Schumacher, E. (2022, septembre 13). Hungary enshrines « fetal heartbeat » abortion law. Dw.Com. <https://www.dw.com/en/hungary-enshrines-fetal-heartbeat-abortion-law/a-63105339>

Statistisches Bundesamt. (2024). Migration between Germany and foreign countries : Germany, years, citizenship [Jeu de données].

Sullerot, E. (2018, juin 1). La transition féministe et ses effets. Académie des Sciences morales et politiques. <https://academiesciencesmoraletpolitiques.fr/wp-content/uploads/2018/06/femmes.pdf>

Tanquerel, S. (2024, mai 20). Baisse de la natalité : Et si on parlait des entreprises ? The Conversation. <http://theconversation.com/baisse-de-la-natalite-et-si-on-parlait-des-entreprises-228933>

UNAF. (2022, mars 1). Fort désir d'enfant, Fécondité en baisse que se passe-t-il ? <https://www.unaf.fr/app/uploads/sites/3/2022/03/dossier-de-presse-desir-d-enfant.pdf>